

Panique sur une plage de la mer du Nord : un aileron de requin aperçu !

Par Isaure et Capucine 

Une petite brise de panique a soufflé ce dimanche 11 mai, entre « Bray-Dunes » et « Zuydcoote », ces communes frontalières de « La Panne ». Un aileron de requin a été vu par des baigneurs.



À quelques kilomètres de la frontière belge, plusieurs baigneurs ont signalé la nageoire dorsale d'un requin, dans les eaux de la mer du nord, dimanche. Les plages de Bray-Dunes et Zuydcoote en France ont vu des baigneurs évacués, l'accès à la mer interdit pendant deux heures, des policiers et des pompiers...

Selon un document émis par le service fédéral de santé publique belge, le chien de mer (ou aiguillat), dont son corps fusiforme s'allonge sur près de 1 m et pèse environ 4 kg, a déjà été observé dans le nord de la France. Ce fut

le cas en août 2011, sur la plage de Wissant, et en juillet 2012 du côté belge. Quant au grand requin blanc, le mangeur d'homme terrifiant des Dents de la mer, il ne risque pas de s'aventurer dans cette mer trop froide pour lui, même en été.... Et rappelez-vous : un requin n'est pas un mammifère.



L'aiguillat commun aussi appelé aiguillat tacheté ou requin épineux est une espèce de petits requins. Il vit entre les eaux fraîches et peu profondes, dans les océans, Atlantique et Pacifique. Il se déplace et chasse souvent en groupe. C'est pourquoi on le surnomme le chien de mer. Il mesure presque 1m de longueur et pèse environ 4kg. La femelle est plus grande que le mâle. Sa taille peut atteindre 1,3 m. L'aiguillat a une alimentation variée. Il se nourrit de poissons tels que les harengs, les maquereaux, les saumons, les merlus.